

Amicale Des Anciens Députés PLRN

Procès - Verbal de l'assemblée générale

Date : 22 juin 2016

Lieu : Stand de tir de Peseux

Ordre du jour :

1. Accueil, propos de bienvenue, approbation de l'ordre du jour
2. PV de l'Assemblée constitutive du 2 septembre 2015 et statuts
3. Rapport d'activités 2015
4. Présentation des comptes 2015
5. Rapport des vérificateurs
6. Adoption du rapport et des comptes, décharge au comité
7. Activités 2016-2017
8. Divers

Ont été envoyées :

- | | | |
|--|---------------------|------------|
| a) 196 invitations aux anciens élus ; | 32 inscrits (16%) ; | 57 excusés |
| b) 44 invitations aux élus en fonction ; | 7 inscrits (16%) ; | 8 excusés |
| c) 240 invitations au total ; | 39 inscrits ; | 65 excusés |

Il est à noter que 2 membres du comité se sont excusés, soit Elisabeth Bernoulli et Georges Jeanbourquin.

1. Propos introductifs, adoption de l'ordre du jour :

Le président, Roland Debely, ouvre la première assemblée générale de l'Amicale des anciens députés PLRN. Il salue et remercie tous les membres présents. Il se réjouit de la présence de chacun et informe que le comité a

souhaité organiser cette rencontre dans un cadre un peu champêtre. Il souligne que nous avons la chance de bénéficier d'un des premiers jours ensoleillés du mois de juin.

L'Assemblée générale est combinée avec une rencontre entre anciens députés et élus siégeant actuellement. Ces derniers nous rejoindront à l'issue de la session.

L'Assemblée générale a été convoquée par courriel ou courrier postal le 23 mai. L'envoi comprenait :

- L'invitation à la rencontre de ce jour
- La convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale
- Le PV de l'Assemblée constitutive du 2 septembre 2015
- Pour info, les statuts de l'Amicale

Le procès-verbal de cette assemblée sera tenu par la secrétaire du comité, Pierrette Guenot.

Le président passe la parole à notre président cantonal Damien Humbert Droz lequel, pour des raisons professionnelles, devra nous quitter avant le repas. Ce dernier nous apporte les salutations du comité cantonal et souhaite que l'Amicale vive longtemps.

Il nous fait part de la déception du groupe PLR à propos de la séance du Grand Conseil tenue le matin-même.

En effet, le groupe UDC, contrairement à ce qu'il avait annoncé, a finalement préféré se rallier à la gauche lors du vote concernant les mesures d'économies à envisager. Ce n'est pas parce que les comptes bouclent avec un bénéfice de 60 000 frs que nous pouvons nous permettre de relâcher nos efforts. Ce coup avait sans doute été prémédité dans un but électoraliste car la presse ne va pas manquer de louer l'UDC.

Le président cantonal reconnaît que malheureusement trop de membres élus n'ont pu répondre favorablement à notre invitation aujourd'hui, leur agenda étant surchargés. Il nous propose d'organiser notre prochaine assemblée plutôt en soirée. A discuter.

Suite à ce discours, le président de l'Amicale met au vote la proposition de l'ordre du jour. Aucune modification n'étant demandée, ce dernier est accepté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 2 septembre 2015

Aucune question, aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Pierrette Guenot.

3. Rapport d'activités 2015

La seule activité de l'Amicale pour 2015 a été la tenue de l'Assemblée constitutive le 2 septembre couplée à la sortie et au repas sur le bateau.

Seule activité mais manifestation fort réussie.

A l'issue de l'Assemblée constitutive, le comité de l'Amicale s'est réparti les tâches de manière suivante :

Président, Roland Debély

Vice- président, Georges Jeanbourquin

Secrétaire, Pierrette Guenot

Caissière, Elisabeth Bernoulli

Intendante, Jacqueline Carrard

Représentant des élus, Jean-Bernard Waelti

Le comité propose que les rapports d'activités, la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs soient exposés de façon orale en Assemblée générale et que l'on renonce à envoyer des documents écrits. Les informations importantes figureront au procès-verbal.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Présentation des comptes 2015

En l'absence de la caissière Elisabeth Bernoulli, les comptes sont présentés par Roland Debély.

Les seuls flux financiers sont relatifs à l'Assemblée constitutive.

- Facture de la Sté de Navigation CHF 4'829.20
- Contributions encaissées 4'350 –

- Dons PLRN (500) et RaliRuz (300)	800 –
Solde net positif	+ 470.80
Frais nets bancaires	- 6.10
Excédent de recettes de l'exercice	464.70
Capital reporté	464.70

5. Rapport des vérificateurs

Vérificateurs nommés : Thérèse Humair, Rolf Graber

Suppléant : Pierre Meystre

Rolf Graber nous donne lecture du rapport des vérificateurs lequel ne signale aucune anomalie et demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2015 en remerciant Elisabeth Bernoulli.

6. Adoption du rapport et des comptes, décharge au comité.

Les comptes et le rapport sont acceptés à l'unanimité.

7. Activités 2016 – 2017

Le comité a prévu cet automne une visite du Palais Fédéral afin d'y rencontrer nos élus. Des démarches ont été entreprises et afin de parfaire ce projet Elena Wildi est d'accord d'entrer en matière pour en organiser la coordination. Le comité applaudit vivement. Les membres de l'Amicale seront informés en temps voulu.

Aucune autre proposition d'activités n'étant avancée, le comité se chargera de présenter et de discuter idées et projets futurs.

8. Divers.

Le président tient à remercier Séverine Agustoni pour son aide et son travail dans l'organisation de la manifestation de ce jour.

Ils proposent également d'écrire un mot à Charles Maurer, Claude Weber et Jean-François Matthey, tous trois absents pour cause de maladie.

Jean-Daniel Burnat remercie l'Amicale pour l'endroit choisi.

Marcel Garin se dit écoeuré de ce qui s'est passé au Grand Conseil le matin.

Jean-Bernard Waelti lui répond que même si nos députés ont eu le sentiment d'être cocufiés, il faut voir les choses de manière positive. Nous sommes le plus grand groupe au Grand Conseil et présidons la majorité des commissions.

Jean-Claude Künzer tient à faire remarquer que même si les membres élus sont peu nombreux, le but est d'abord de se retrouver entre anciens.

Suite à ce dernier divers, le président met un terme à l'assemblée et nous invite à passer à table.

Durant le repas, Philippe Bauer, Conseiller National, nous fait part de ses premières impressions de nouvel élu à l'Assemblée Nationale.

Le repas est suivi, pour ceux qui le désirent, d'une balade en forêt. Jean-François Pochon, cuisinier du jour et ancien garde-forestier de la commune de Peseux nous sert de guide. Il nous emmène au pied d'un chêne majestueux qui lui a été dédié par la commune pour ses nombreuses années de service. Félicitations et grand bravo à lui.

Pierrette Guenot